

**Responsable UE**  
Anne Van Oosterzee

**Président de jury**  
Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**  
Laurence Bourgeois

### Contact

service.etudiants@saint-luc.be  
+32 4 341 81 33

### Bloc 2 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle  
10 crédits • 200 points • 0 heures  
Prérequis : AI101 Moyens d'expression

## Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Expérimenter une variété de processus et d'outils relatifs au dessin en vue d'élaborer un langage personnel
- Illustrer une plastique contextualisée en expérimentant la matière, la technique et le geste
- Intégrer, dans ses compositions, les notions de structure, d'échelle, le rapport à l'environnement et à l'humain
- Réaliser des compositions plastiques bi et tridimensionnelles avec soutien, dans un contexte défini

Au terme du cours de **DESSIN, DESSIN ET MOYENS D'EXPRESSION**, l'étudiant est capable :

- Expérimenter différentes techniques et outils de représentation graphique au travers des exercices abordés
- Acquérir une expression personnalisée dans ses travaux
- Développer le processus créatif par le dessin
- Porter un regard critique sur son travail au travers des échanges

Au terme du cours de **STRUCTURES FORMELLES**, l'étudiant est capable de :

- Réaliser des compositions plastiques en les traduisant en maquettes 3D, en intégrant la réalité constructive, en utilisant un langage plastique adéquat, avec le soutien du professeur

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant annuelle, une évaluation partielle est effectuée pour chaque cours lors du 1er quadrimestre.

La pondération entre les quadrimestres est définie comme suit:

- la note du Q1 compte pour 40%
- la note du Q2 compte pour 60%

**La note finale de l'UE correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque activités pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.**

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des

études).

Cette unité étant annuelle, le diminuteur n'est pas activé au premier quadrimestre, il s'applique uniquement sur le résultat final. **Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.**

## Compétences

---

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C6 C7 de notre référentiel interne.